

P.L.U

Plan Local d'Urbanisme

3.1 Zonage commune

1:10000

Arrêté par DCM le 10 / 07 / 2024

Approuvé par DCM le 29 / 10 / 2025

OXYRIA

1331 Route Royale
42470 FOURDREAUX
04 77 62 48 57
amosoxyria.fr

Légende

- Uap: zone urbaine du centre ancien (PVAP)

Ub: zone urbaine d'extension résidentielle du bourg

Ubp: zone urbaine d'extension résidentielle des hameaux

Uh: zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif

Ue: zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif (PVAP)

Uep: zone urbaine d'équipements publics ou d'intérêt collectif (PVAP)

Ui: zone urbaine à vocation d'activités économiques

1AU: zone à urbaniser "ouverte" à vocation d'habitation

1AUI: zone à urbaniser "ouverte" à vocation d'activité économique

A: zone agricole

Ap: zone agricole (PVAP)

Ac: zone d'exploitation de carrière

N: zone naturelle

Np: zone naturelle (PVAP)

Ntp: zone naturelle à vocation d'activités touristiques et de loisirs

Emplacement réservé

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Périmètre de réciprocité bâtiments agricoles

Changement de destination

Périmètre du Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP)

